

Convocation du 29 janvier 2020

L'an deux mille vingt le 6 février, les membres du conseil municipal légalement convoqués par Mr Morel Claude maire, se sont réunis en session ordinaire, en la salle de la mairie, à 20h, sous la présidence de Mr Morel Claude, maire.

Présents : Mr Morel Claude, Mr Bernard Benjamin, Mme Mairesse Véronique, Mr Daumont Didier  
Mme Delange Monique, Mme Ruchot Valérie, Mr Coquart Arnaud, Mr Gervoise Francis,  
Mr Afchain Stéphane

Absents : Mme Latrasse Pascaline, Mr Dubromel Olivier

Absent représenté : /

Secrétaire : Mr Benjamin Bernard

Ordre du jour :

Lecture du procès-verbal de la séance précédente : aucune remarque n'est formulée.

### 1. Rémunération agent recenseur

Mr le maire présente,

Par arrêté 01-2020 du 2 janvier 2020, Mme Chuette a été nommée agent recenseur pour effectuer le recensement de la population de la commune.

La commune perçoit une dotation forfaitaire de recensement de 369 euros

Mr le maire demande à l'assemblée de délibérer sur la rémunération de Mme Chuette dans le cadre de sa mission d'agent recenseur :

- 2 demi-journées de formation
- Recensement de la population

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée décident à la majorité d'allouer une rémunération correspondant à 80h de travail au taux horaire du SMIC en vigueur, soit un montant de 812 euros brut.

### 2. Devis entretien espaces verts

JMB Entreprise a transmis un devis pour l'entretien des espaces verts pour l'année 2020 :

Au vu du devis de l'établissement JMB Entreprise pour effectuer les missions suivantes :

- La tonte avec ramassage et enlèvement
- Le débroussaillage

Pour un coût de 4945.70 euros TTC, le conseil municipal décide à l'unanimité,

- D'accorder la tonte et le débroussaillage à l'entreprise JMB d'Herleville pour l'année 2020.
- D'accepter le règlement par tiers

### 3. Enquête publique : parc éolien Méharicourt / Rouvroy en Santerre

Mr le maire présente la demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien comprenant 2 aérogénérateurs et 1 poste de livraison sur le territoire des communes de Méharicourt et Rouvroy en Santerre, présentée par la SASU Ferme Eolienne du Bois Madame

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal émettent, à la majorité absolue des suffrages exprimés, un avis défavorable.

Votants : 9

Abstentions : 2

Suffrages exprimés : 7

Contre : 7

Pour : 0

### **Information**

Mr Varin, domicilié 1 rue Folyette est venu en mairie nous faire part de la vitesse excessive sur la route départementale. Sa question est de savoir quelles solutions pouvons-nous mettre en œuvre. Demande à étudier ultérieurement en sachant que cette route est une voie départementale et qu'il convient de se rapprocher des services du département à ce sujet

Dates à retenir :

- 25 avril : messe à Beaufort
- 7 juin : cérémonie des Bretons

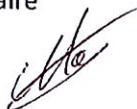
### **Questions diverses**

Néant

L'ordre du jour est épuisé – La séance est levée à 20h30

Suivent les signatures, pour l'approbation du procès-verbal de la séance du 6 février 2020,

Le maire

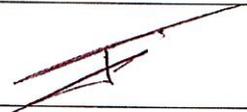
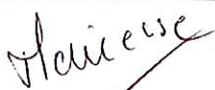



Le secrétaire de séance

M Bernard Benjamin



Les membres du conseil municipal

Nom - Prénom	Fonction	Signature
Mr Afchain Stéphane		
Mr Bernard Benjamin		
Mr Coquart Arnaud	2 <sup>ème</sup> adjoint	
Mr Daumont Didier		
Mr Dubromel Olivier		
Mme Garnier Mairesse Véronique	1 <sup>ère</sup> adjointe	
Mr Gervoise Francis		
Mme Latrasse Pascaline		
Mme Mercier Delange Monique		
Mr Morel Claude	Maire	
Mme Ruchot Valérie		